



LE SCoT DU PETR FORET D'ORLEANS LOIRE SOLOGNE Un projet partagé !

Octobre 2018



Un *Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)* est un outil de planification juridique défini par le code de l'urbanisme. Ce document mis en place dans les années 2000 par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) doit **permettre d'organiser de manière optimale et cohérente le développement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années.**

LE SCoT C'EST:

- Un diagnostic territorial et environnemental (état des lieux)
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui correspond au règlement du SCoT.

LES CHIFFRES CLÉS

7
Réunions
Publiques



2
Conférences
de presse



8
Comités
de Pilotage



12
Réunions
Techniques

1 Journée
Rando SCoT

4 Séminaires

4 Comités Syndicaux
spécial SCoT

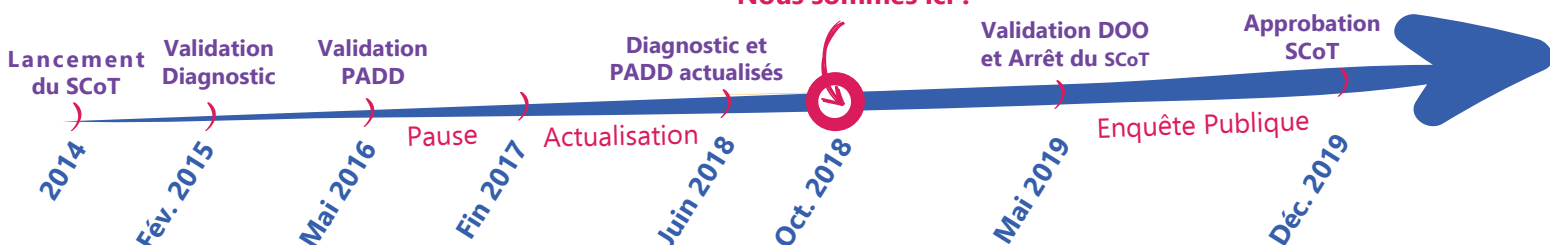
1 Exposition

4 Réunions PPA
(Institutions)

LES GRANDES DATES

- Février 2014** Lancement du SCoT
- Février 2015** Validation du Diagnostic Territorial (actualisé en juin 2018)
- Mai 2016** Débat et validation du PADD (actualisé en juin 2018)

Nous sommes ici !





INFORMEZ-VOUS

au PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne en consultant le SCoT, et sur notre site internet www.loire-et-foret.com

EXPRIMEZ-VOUS

Venez échanger lors des Réunions Publiques, ou nous faire part de vos observations sur le registre d'expressions au PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

CONSULTEZ

les documents du SCoT sur notre plateforme : www.3scot.anteagroup.org
> 3scotruroux@gmail.com
> mot de passe: 3.scotruroux